

## ↳ **Le tri sélectif**

### • **Qu'est ce que c'est ?**

Tri des déchets recyclables.

### • **Apport volontaire ou collecte ?**

Collecte en porte à porte.

Vous pouvez dès à présent consulter le planning de ramassage de l'année 2008.

### • **Comment trier les déchets ?**

Mis à votre disposition de sacs bleus (les corps plats) et de sacs jaunes (corps creux).

### • **Nos sacs peuvent-t-ils être refusés ?**

Oui, dans ce cas il portera la mention « refus », avec le motif.

### • **Pourquoi ?**

Parce que si certains déchets se trouvent dans l'un de ces sacs alors qu'ils ne sont pas recyclables, le centre de tri ne les acceptera pas de plus une pénalité financière nous sera allouée.

### • **Quels sont les avantages du tri sélectif ?**





Le tri sélectif permet de protéger l'environnement (déforestation, pollution...) mais aussi de limiter le tonnage à enfuir au strict minimum.

## 🔄 Contenu des sacs de tri






### Les sacs jaunes

Ils reçoivent les corps creux.

Les déchets à mettre dans les sacs jaunes sont les suivants :

	<i>Déchets</i>	<i>Instructions</i>
	Bouteilles et flacons en plastiques	Ecraser dans le sens de la hauteur
	Emballages métalliques et barquettes aluminium...	Propres mais non lavés
	Briques alimentaires	Aplaties
	Bouteille d'huile et autres corps gras	Ecraser dans le sens de la hauteur


En revanche, certains produits sont interdits :

	<i>Déchets</i>
	Coupelle de pot de fleurs...
	Barquettes de viandes, gâteaux...
	Emballages de pâtes
	Pots de crèmes, fromage ou yaourt
	Sacs, sachets film et autres plastiques




### Les sacs bleus

Les sacs bleus reçoivent les corps plats.

Ces sacs doivent contenir :

	<i>Déchets</i>	<i>Instructions</i>
	Journaux, publicités, revues...	
	Cartons	Pliés et propres
	Cartonnettes et emballages	Aplatis ou pliés et propres

Voici les déchets à ne pas mettre dans les sacs bleus mais dans votre poubelle

	<i>Déchets</i>
	Emballages et films plastiques
	Papiers souillés ou mouillés
	Lingettes

## ↳ Guide de tri

Voici le guide du tri sélectif qui représente l'appartenance de chaque déchet.

Vous le recevrez prochainement, pour plus d'information, contactez le 03.24.59.96.25.

Acide		Aérosol à tête de mort
Aérosols		Ampoule basse conso.
Ampoule classique		Ampoule halogène
Annuaire		Appareil électroménager
Assiette		Baril de lessive
Barquette aluminium		Barquette plastique
Barquette polystyrène		Batterie de voiture
Bidon d'huile		Bocal en verre
Boîte de camembert		Boîte de conserve
Bombe mousse à raser		Bombe de peinture
Bouteille d'huile plastique		Bouteille d'huile verre
Bouteille en plastique		Bouteille en verre
Branchage		Brique alimentaire
Cagette		Cahier
Canapé		Canette
Carton		Cartouche d'encre
CD/DVD/K7		Chaussures
Classeur		Conserves
Coton tige		Couche bébé
Dentifrice (tube)		Dissolvant
Emballage souple		Engrais
Enveloppe		Enveloppe kraft
Épluchures		Essence
Faïence		Feuillage
Feutres		Film plastique
Gazon		Godet en plastique
Gravats		Grillage
Herbe		Huile de vidange
Javel (bouteille)		Jouet
Journaux		Laine
Laine de verre		Lampe
Livre		Magazine, revue
Maquillage		Matelas
Meuble		Miroir
Moquette		Néon
Objet en terre cuite		Deufs (boîtes carton)
Ordinateur		Papier emballage
Papier absorbant		Papier cadeau
Papier d'écriture		Papier peint
Peinture (pot de)		Pile

**Guide du tri sélectif**

Pot de peinture      Pot de yaourt

Tout emballage sale, non vidé ou gras doit être mis avec les ordures ménagères.

- Emballage carton, plastique, métal
- Ordures ménagères
- Journaux, magazines, carton
- Encombrants
- Déchetterie - Magasins
- Verre
- Déchets végétaux, gazon, feuilles

Remettre les médicaments en pharmacie

## ↳ Les autres déchets

### Les piles

Une collecte de piles est mise en place. Vous pouvez trouver des collecteurs :

- dans votre mairie
- dans certains commerces
- à la déchèterie

### Les verres

Ceux-ci sont à déposer dans les bennes à verres.

Verres acceptés :

- les bocaux
- les bouteilles
- les pots

Verres non acceptés :

- la porcelaine
- le céramique
- les miroirs
- les vitres
- les pare-brises

Attention : pensez à jeter les verres sans leurs couvercles ou bouchons !!!!



## 🔍 Informations générales

Savez-vous le poids annuel d'ordures ménagères par français ?

Ce poids s'élève à 353 kg.

Les déchets ramassés sont des déchets qui sont destinés à être recyclés par la suite. Voici quelques exemples issus du tri sélectif :

303 bouteilles en verre  285 bouteilles en verre

1 tonne de papier journal  700 kg de papier journal neuf

27 bouteilles en plastique transparent  1 pull polaire

13 889 boîte de céréale, soit une tonne  4 500 boîtes à chaussure

38462 briques de lait, soit une tonne  6 750 rouleaux de papier toilette

19 000 boîtes de conserve en acier  1 voiture

670 canettes en aluminium  1 vélo

Légende :



signifie que le fabricant participe financièrement au tri sélectif et non au fait que le produit soit recyclable.